



Formulaire de demande de certificat d'autorisation

Installation ou modification d'un système d'évacuation et de traitement des eaux usées

1. Renseignements sur l'identité du demandeur			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	Code postal :
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

***N.B. Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande.**

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

3. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :	N° RBQ :	N° NEQ :	
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

4. Localisation des travaux

Adresse :

Numéro de lot (X XXX XXX) :

Numéro de matricule (XXXX-XX-XXXX) :

5. Renseignements relatifs à la demande

Usage projeté :

☐ Résidentiel

☐ Commercial

☐ Industriel

☐ Institutionnel

☐ Agricole

☐ Mixte

Nombre de logement desservis :

Le nombre de chambre à coucher de la résidence isolée ou, les autres cas, le débit total quotidien d'eaux usées domestiques rejetées (litres) :

Date prévue des travaux (aaaa-mm-jj) :

Début : ____ - ____ - ____

Fin : ____ - ____ - ____

Coût prévu des travaux (avant les taxes et excluant le coût du terrain) :

Description détaillée du projet et des bâtiments desservis :

Type ou modèle de l'installation septique / élément épurateur :

6. Documents et renseignements joints à la demande

- ☐ Une étude de caractérisation du site et du terrain naturel et un plan de localisation à l'échelle réalisé par un professionnel compétent conformément au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22).
- ☐ Une preuve de l'inscription sur le registre foncier de toute entente lorsque la demande vise un dispositif desservant un regroupement de bâtiments qui implique des propriétaires différents.
- ☐ Une preuve que le professionnel retenu pour l'étude de caractérisation requise en vertu du Q-2, r.22 a été mandaté pour réaliser la surveillance des travaux et la **production d'un certificat de conformité au plus tard 60 jours après la fin des travaux.**

Un certificat de conformité doit être transmis à la municipalité dans les 60 jours suivants la fin des travaux. Ce document doit être signé par le professionnel mandaté à la réalisation de l'étude de caractérisation et à la surveillance des travaux et doit contenir les renseignements et documents requis à l'article 80 du *Règlement sur les permis et certificats* en vigueur.

* Vous devez soumettre les plans et documents requis en format PDF, ainsi qu'en copie papier.

7. Signature

Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation, s'il n'est pas propriétaire de l'immeuble visé par ce permis ou certificat, est responsable d'obtenir toute autorisation nécessaire auprès du propriétaire de l'immeuble ou de tout titulaire d'un droit réel dans celui-ci, préalablement à l'exécution des travaux projetés.

Le requérant soussigné certifie que les données contenues dans la présente demande et dans les documents qui y sont joints sont vraies, exactes et complètes.

La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de la qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions des règlements d'urbanisme doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature du requérant :

Date (aaaa-mm-jj) :

Veuillez nous faire parvenir votre demande de permis au bureau municipal au 65, rue Lessard ou par courriel à urbanisme@matha.ca. Au besoin, contactez-nous au 450-886-3867.

Vous planifier installer un système septique de type secondaire avancé ou tertiaire ? Renseigner-vous auprès de votre professionnel.

- Le propriétaire doit être lié en tout temps par contrat avec le fabricant du système, son représentant ou un tiers qualifié. Un entretien annuel du système doit être effectué de façon à atteindre les performances attendues ;
- Le propriétaire doit déposer une copie du contrat auprès de la Municipalité.